

## **Réunion de l'Organe de Concertation et de négociation sociale FRS/FNRS – Réunion « technique » du lundi 9 février 2015**

### Présences :

#### *Banc patronal*

M. Sporcken, M. Weymeersch, Mme Halloin

Excusés : MM. Vincent Blondel, Calogero Conti, Albert Corhay, Laurent Despy, Pierre Jadoul, Jean-Christophe Renauld, Mme Annemie Schaus, Didier Viviers.

#### *Banc syndical*

CNE-CSC : Mme Florence Delmotte, Mme Catherine Delbar

Excusés : Mme Martine Evraud, Denis Dochain, Fabienne Dufour

CGSP/SETCa-FGTB: M. Paul Aron, Mme Corinne Gobin, M. Eric Perpète, Mme Sylvie Vanderheyden, M. Joan Lismont

Excusés : Mme Michèle Lejong

La réunion est présidée par Mme V. Halloin.

L'objectif de cette réunion est la relecture des documents proposés par le CA du FNRS :

- Procédure d'évaluation des chercheurs qualifiés/maitres de recherche/directeurs de recherche

- Rapport d'activités annuel

- Rapport d'activités quinquennal

Il est aussi de discuter des modalités et du calendrier des évaluations pendant la procédure transitoire.

Les parties ont approuvé de commun accord de nombreux amendements aux documents proposés, et le F.R.S.-FNRS est chargé de l'actualisation de ces documents. Ces documents seront communiqués aux membres de l'OCN et feront office de PV de la réunion.

Un point reste à ratifier par le CA au sujet de la phrase, à la page 4 du document « Procédure », indiquant « ainsi que deux représentants des autorités de l'université d'accueil ». Cette phrase n'est pas comprise. Le banc syndical propose de la retirer, V. Halloin, dans le doute, vérifiera auprès du CA s'il est opportun de l'adapter.

V. Halloin annonce que les membres des commissions scientifiques seront informés via un guide et via une information orale de leur rôle dans ces commissions pour que la question de l'évaluation de la recherche et celle de la carrière du chercheur soit bien dissociée.

Mme V. Halloin a accepté le principe de présenter à l'OCN un rapport sur les résultats de cette procédure d'évaluation (nombre de chercheurs évalués, commissions, nombre d'évaluations positive/avec réserve/négative, etc.).

Une discussion informelle a ensuite eu lieu, portant sur les différentes formules transitoires destinées à mettre les nouveaux règlements en « rythme de croisière ». Il en ressort que :

- la procédure ne sera lancée que lorsque le programme informatique sera opérationnel (délais non précisés, on parle de mois), mais le cadre général pourra être communiqué plus tôt ;
- il devrait être possible de lancer la procédure entre novembre 2015 et janvier 2016 ;
- la cohorte des premiers mandataires à rendre leurs rapports quinquennaux serait celle qui a déposé son dernier rapport quinquennal en 2005-2010 (ces rapports de 2005-2010 n'ont pas été évalués) ;
- les rapports annuels devraient se remplir en ligne pour tous les mandataires le plus tôt possible (la date sera communiquée en fonction du programme informatique) ;
- les rapports quinquennaux rendus pendant la période transitoire pourront être complétés directement par les chercheurs pour toutes les rubriques (par la suite les rapports quinquennaux reposeront pour partie sur la compilation automatique des données introduites dans les rapports annuels nouvelle mouture) ; on abandonne donc l'idée préalablement évoquée de devoir rétrospectivement rentrer ses rapports annuels depuis 2009 pour composer les quinquennaux, i.e. de devoir refaire, pour certains, les rapports annuels conformément au nouveau formulaire ;
- La charge de travail des commissions scientifiques étant différentes en fonction des appels, il faudra voir comment articuler le dispositif pour équilibrer cette charge supplémentaire.

Le 27 mars, le bureau du FRS-FNRS se réunira et les documents revus de la procédure seront mis à disposition sur la plateforme de l'OCN sans doute à la mi-avril.

La prochaine réunion de l'OCN pourrait avoir lieu le mercredi 24 juin à 14 h (date à confirmer). Le banc syndical demande de pouvoir programmer également la réunion d'automne le plus tôt possible.